



PARCOURS CREATEUR - PACK GESTION FOAD

Le parcours créateur est conçu pour vous permettre de disposer des meilleures connaissances liées à l'entrepreneuriat et pour développer vos compétences de chef d'entreprise. Il s'agit d'une offre modulaire que vous pouvez suivre en full digital sur la plateforme e-artisanat.fr tout en bénéficiant d'entretiens individuels à distance ou en présentiel.

Plateforme e-artisanat.fr

Public concerné

- Porteur(se) (s) de projet de création ou reprise d'entreprise

Prérequis

Disposer d'un outil informatique avec une connexion internet, carte son et carte vidéo.

Modalités

Formation en ligne - individuelle

Durée - Horaires

- 21 heures de formation à réaliser en ligne dans un délai de 30 jours
- Horaires : à la convenance de l'apprenant

Tarifs

- **315 Euros**
- Prise en charge à définir selon statut
- Financement possible par **CPF**
[Créer son compte CPF](#)

Objectif général

- Appréhender les bases juridiques, fiscales, financières et réglementaires nécessaires au pilotage et à la gestion de son entreprise

Objectifs pédagogiques

- Choisir le bon statut et appréhender les incidences fiscales, sociales et financières de ces choix
- Comprendre les mécanismes financiers de base et connaître les points clés d'une étude de faisabilité d'un projet d'installation
- Vérifier la viabilité économique et financière de son entreprise
- Appréhender les obligations fiscales et sociales de son entreprise
- Mettre en place une organisation administrative et comptable efficace

Programme

- Choisir un statut : La présentation des formes juridiques, des régimes fiscaux, des régimes sociaux et les critères de choix (activité, association protection du patrimoine, statut social, régime fiscal, obligations administratives et comptables...)
- Appréhender les documents de synthèse comptables : bilan, compte de résultat et tableaux de bord...
- Elaborer son plan de financement
- Réaliser l'étude prévisionnelle de son projet d'installation, identifier ses ressources et les points clés de la faisabilité de son projet (faisabilité commerciale, faisabilité opérationnelle et faisabilité financière)
- Calculer son chiffre d'affaires prévisionnel et ses charges
- Savoir appréhender la rentabilité du projet en intégrant la capacité à rembourser les engagements bancaires
- Anticiper l'organisation administrative et comptable de son entreprise

Conseillers

- Les entretiens individuels seront réalisés par les conseillers de la CMA-CVL de votre territoire, spécialistes de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise



Renseignement et inscription

Votre contact formation :

ldubiel@cma-cvl.fr

HANDICAP Référentes handicap

Murielle Babouin
02 36 25 31 04

mbabouin@cma-cvl.fr

et

Elodie BEUGNON
02 47 25 24 93

ebeugnon@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

• ORGANISME DE FORMATION Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre – Val de Loire

N° de SIRET
130 027 980 00015

N° de déclaration d'activité :
enregistré sous le numéro
24450381045

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Une approche très concrète et des quiz en fin de module pour vérifier l'acquisition des connaissances

Documents Ressources

Une bibliothèque de documents et une sitotheque sont à disposition de l'apprenant.

Indicateur de performance

- La satisfaction est recueillie via nos enquêtes sous notre outil HSW-Formaeva. Elles sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à 2 mois).

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orientation vers l'action de formation adaptée à son besoin.
- A l'occasion des échanges, un **questionnaire** est complété et permet au conseiller d'identifier le parcours passé et les attentes du stagiaire afin de personnaliser et individualiser la formation. Une synthèse est ensuite remise au formateur, avant l'entrée en stage.
- A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est remis au candidat.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- Lors de l'entretien final il sera demandé à chaque stagiaire de compléter une **enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Horizontal Software** un **questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

Évaluation des acquis de la formation

- A l'occasion du dernier entretien, il est remis **une attestation** indiquant l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de « être capable de ». Elle **mesure les capacités développées au cours de la formation**, qui pourront être mises en œuvre dans une situation sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. *Cette évaluation est élaborée par le conseiller à partir des quiz réalisés en ligne.*

Suivi Post Formation

- Un suivi individualisé peut être mis en place pour répondre à toutes questions complémentaires en lien avec le montage du projet avec un conseiller d'entreprise.

Bilan pédagogique du parcours

- Un rapport de note est établi par la plateforme et transmis à la référente de parcours et au conseiller d'entreprise.